



# Mise à pied conservatoire d'un salarié protégé

Fiche pratique publié le **27/02/2017**, vu **928 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://www.assistant-juridique.fr)

**La mise à pied conservatoire d'un délégué syndical est irrégulière si elle n'est pas notifiée à l'inspecteur du travail sous 48 heures. Mais cette irrégularité n'affecte pas la validité de la sanction disciplinaire prise par l'employeur à l'issue de la procédure.**

Un salarié, [délégué syndical](#), commet une faute que l'employeur estime suffisamment grave pour justifier un [licenciement](#) disciplinaire. Il lui notifie une [mise à pied](#) conservatoire, mais n'en informe pas l'inspecteur du travail dans un délai de 48 heures, contrairement à ce que prévoit l'[article L 2421-1 du Code du travail](#).

Ayant renoncé à engager la procédure de licenciement, l'employeur notifie finalement un [blâme](#) au salarié. Ce dernier considère néanmoins que le défaut de notification de la [mise à pied](#) conservatoire à l'inspecteur du travail a vicié la procédure disciplinaire, justifiant ainsi l'annulation du blâme.

La Cour de cassation admet l'irrégularité de la mise à pied qui n'a pas été notifiée dans les délais requis. Celle-ci est donc annulée et le salarié a droit au paiement des salaires qu'il aurait dû percevoir pendant cette période (en ce sens : Cass. soc. 23-6-1999 n° 97-42.202 PB). Reste que la nullité de la mise à pied n'affecte pas à elle seule la régularité de la sanction disciplinaire prise à l'issue de la procédure. Le salarié est donc débouté de son pourvoi (Cass. soc. 18-1-2017 n° 15-24.599 F-D).

[http://www.assistant-juridique.fr/differences\\_mise\\_pied\\_disciplinaire\\_conservatoire.jsp](http://www.assistant-juridique.fr/differences_mise_pied_disciplinaire_conservatoire.jsp)

## A lire :

- [Sanctionner un salarié](#)
- [Blâme et avertissement : mode d'emploi](#)
- [Mise à pied disciplinaire : mode d'emploi](#)
- [Mutation disciplinaire : mode d'emploi](#)
- [Rétrogradation disciplinaire : mode d'emploi](#)
- [Licencier un salarié pour faute](#)
- [Comment mettre à pied un salarié ?](#)
- [Quelles sont les conséquences d'une mise à pied disciplinaire ?](#)
- [Sanction disciplinaire : dans quels cas ?](#)
- [Sanctions disciplinaires possibles](#)
- [Sanctions disciplinaires : règles à suivre](#)
- [Sanctions disciplinaires : procédure](#)